

République Française
Département : DORDOGNE
Arrondissement : Bergerac
GARDONNE - COMMUNE

Procès-verbal

Le mercredi 02 septembre 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 20 août 2026, s'est réunie sous la présidence de Pascal DELTEIL.

Secrétaire de la séance : Fatima RODRIGUES DA SILVA

Présents : Pascal DELTEIL, Christine TOURENNE, Frédéric GAUTHIER, Béatrice FEYTOUT, Michel BERNARD, Séverine BORDAS, Christophe BAËZA, Marie-Claude JAVERZAT, Sylvain CONNANGLE, Christelle CHATEAUNEUF, Jennifer LAFAYSSE, Sylvain ROOY, Fatima RODRIGUES DA SILVA, Chloé BRANCO, Alain FAVARD

Représentés : Patrick LE CLAINCHE représenté par Christophe BAËZA, Hélène MINEAU représentée par Béatrice FEYTOUT

Absents et excusés : Paul CHAUMONT, Bruno DE CONTI

Ordre du jour :

- * Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 juillet 2026
- * Construction Restaurant Scolaire : Avenant n°1 au marché de travaux Lot n°1 – Gros œuvres
- * Construction Restaurant Scolaire : Avenant n°1 au marché de travaux Lot n°3 – Bardage couverture
- * Avis d'appel public à la concurrence pour l'installation d'un système de climatisation au centre de loisirs
- * Avis d'appel public à la concurrence pour des travaux de revêtement de l'impasse des Mésanges
- * Indemnisation MMA suite à l'expertise du 04.08.2026 pour le sinistre vol 9 route de Monteton
- * Sinistre tempête survenue le 10.07.2026 au camping municipal
- * Sinistre église de Gardonne survenue le 09.08.2026
- * Tableau des effectifs au 02.09.2026
- * Point La Poste
- * Point rentrée scolaire
- * Point travaux agrandissement gymnase Fernand Mourgues et inauguration du 26.09.2026
- * Achat de matériels de rafraîchisseurs d'air et ventilateurs
- * Rapport des commissions
- * Compte rendu du Conseil Communautaire du 06 juillet 2026

Remerciements de la famille DELGADO pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de Monsieur Antonio DELGADO.

Remerciements de la famille DELORD pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de Madame Georgette DELORD.

Remerciements de la famille DOUMENGE pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de Monsieur Olivier DOUMENGE.

Remerciements de la famille BATTISTON-RAYNAL pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de Madame Michelle BATTISTON-RAYNAL.

Remerciements de la famille CASSIER-CHARBONNEL pour les marques de sympathie témoignées par le Conseil Municipal lors du décès de Madame CASSIER - CHARBONNEL.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 juillet 2026

Monsieur Le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2026. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres.

Construction Restaurant scolaire : Avenant n°1 au marché de travaux lot n°1 - Gros œuvres (N° DE 044 2026)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le titulaire du lot 1 Gros Œuvre pour la construction d'un restaurant scolaire a modifié certaines prestations, prévues au marché initial pour un montant de - 267,98 € H.T. Il en résulte un avenant qu'il propose au Conseil Municipal d'approuver.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu le code de la commande publique

Vu la délibération DE_067_2025 du 3 décembre 2025 décidant l'attribution des marchés de travaux

Vu la proposition du maître d'œuvre

APPROUVE le projet d'avenant au marché de travaux passé pour le lot n°1 détaillé ci -après :

Montant initial du marché public :

. Montant HT à 20 % : 112 002,62 €

. Total HT : 112 002,62 €

. VA 20 % : 22 400,52 €

. Montant TTC : 134 403,14 €

Montant de l'avenant :

. Montant HT : - 223,32 €

. TVA 20 % : - 44,66 €

. Montant TTC : - 267,98 €

Nouveau montant du marché public :

. marché de base : 112 002,62 €

. avenant 1 : - 223,32 €

. Total HT : **111 779, 30 €**

. TVA 20% : 322 355, 86 €

. Montant TTC : **134 135,16 €**

Soit un nouveau montant total de marché de **111 779,30 €**

-d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise MORON Constructions ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

Délibération : adoptée

Construction Restaurant Scolaire : Avenant n°1 au marché de travaux Lot n° 3 - Bardage couverture (N° DE 045 2026)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le titulaire du lot 03 Couverture métal - bardage pour la construction du restaurant scolaire a modifié certaines prestations, prévues au marché initial pour un montant de 520,00 € H.T. Il en résulte un avenant qu'il propose au Conseil Municipal d'approuver.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu le code de la commande publique

Vu la délibération DE_067_2025 du 3 décembre 2025 décidant l'attribution des marchés de travaux

Vu la proposition du maître d'œuvre

APPROUVE le projet d'avenant au marché de travaux passé pour le lot n°3 détaillé ci -après :

Montant initial du marché public :

. Montant HT à 20 % : 49 404,22€

. Total HT : 49 404,22€

. TVA 20 % : 9 880,84 €

. Montant TTC : 59 285,06 €

Montant de l'avenant :

. Montant HT : 520,00 €

. TVA 20 % : 104,00 €

. Montant TTC : 624,00 €

Nouveau montant du marché public :

. marché de base : 49 404,22 €

. avenant 1 : 520,00€

. Total HT : **49 924,22€**

. TVA 20% : 9 984,84 €

. Montant TTC : **59 909,06 €**

Soit un nouveau montant total de marché de **49 924,22 € HT.**

-d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise CONSTRUCTIONS METALLIQUES VIGIER ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

Avis d'appel public à la concurrence pour l'installation d'un système de climatisation au centre de loisirs

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'améliorer le confort thermique au sein du centre de loisirs afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les enfants et le personnel lors des périodes de fortes chaleurs.

Il convient dès lors d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer un appel à concurrence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le lancement des consultations d'entreprises.

Avis d'appel public à la concurrence pour des travaux de revêtement de l'impasse des Mésanges

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de revêtement au niveau de l'impasse des Mésanges afin d'améliorer le confort des usagers.

Il convient dès lors d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer un appel à concurrence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le lancement des consultations d'entreprises

Indemnisation MMA suite à l'expertise du 04.08.2026 pour le sinistre vol 9 route de Monteton (N° DE 046 2026)

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre survenu chez Mme Cécile TONIN locataire de la commune au 9 route de Monteton le 31/01/2026. Elle a été victime d'un vol ou d'une tentative de vol. Des dommages immobiliers consécutifs à l'effraction sont supérieurs à 1600 € H.T.

Suite à l'expertise réalisée le 04 août 2026, l'assureur propose une indemnité pour un montant de **1331.02 € TTC** composée :

- d'un montant de **957.02 €** sans justificatif
- d'un montant de **374 €** sur présentation de justificatifs

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le remboursement proposé par l'assureur MMA.

Sinistre tempête survenue le 10.07.2026 au camping municipal

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rdv d'expertise a eu lieu le 11 août 2026 en vue de l'expertise des dégâts causés par la tempête du 10 juillet 2026.

Les dégâts sont :

- ☞ Un arbre tri centenaire détruit
- ☞ La clôture au niveau de l'arbre
- ☞ Un tableau pour les branchements électriques

Sinistre église de Gardonne survenue le 09.08.2026

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux orages survenus le 09 août 2026, une déclaration de sinistre a été effectuée auprès de la MMA concernant les dégâts occasionnés au sein du bâtiment.

Les dégâts sont :

- ☞ Le tableau de commande de sonneries des cloches détruit
- ☞ Les contacteurs de moteur des cloches
- ☞ Le système de chauffage complet
- ☞ Différentes prises de sonorisation

Tableau des effectifs au 01.09.2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des effectifs de la commune au 01 septembre 2026 :

Service Administratif : 2 agents titulaires et 1 agent contractuel

Service Technique : 2 agents titulaires et 3 agents contractuel

Service Animation : 4 agents titulaires et 6 agents contractuels

Point La Poste

A ce jour, 230 pétitions ont été ramenées à la Mairie.

Nous comptons sur toutes et tous pour continuer la mobilisation.

Point rentrée scolaire

113 élèves à la rentrée au 01.09.2026.

Le détail des classes sera vu au prochain conseil d'école.

Point travaux agrandissement gymnase Fernand Mourgues et inauguration du 26.09.2026

Les travaux du gymnase sont finis. Il reste un nettoyage en profondeur du bâtiment à faire. Ainsi que la finition des panneaux de basket.

L'inauguration aura lieu le 26.09.2026 à 18h30 et sera suivie d'un match contre l'USB Basket à 20h30.

Achats de matériels de rafraîchisseurs d'air et ventilateurs

Dans le cadre du dispositif EDF (prime rafraîchissement), il est proposé de participer à la commande de 10 équipements soit 7 à l'école et 3 au centre de loisirs.

La demande sera faite auprès d'EDF avant le 30.09.2026.

Rapport des commissions

Commission citoyenneté : une réunion publique aura lieu prochainement

3 jours des créateurs qui auront lieu les 02-03-04 octobre 2026.

Compte rendu du Conseil Communautaire du 06 juillet 2026

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du Conseil Communautaire du 06 juillet 2026.

La séance est levée à 20h50

***Prochain Conseil Municipal
Le 07 octobre 2026***

Pascal DELTEIL
Président de séance

Fatima RODRIGUES DA SILVA
Secrétaire de séance